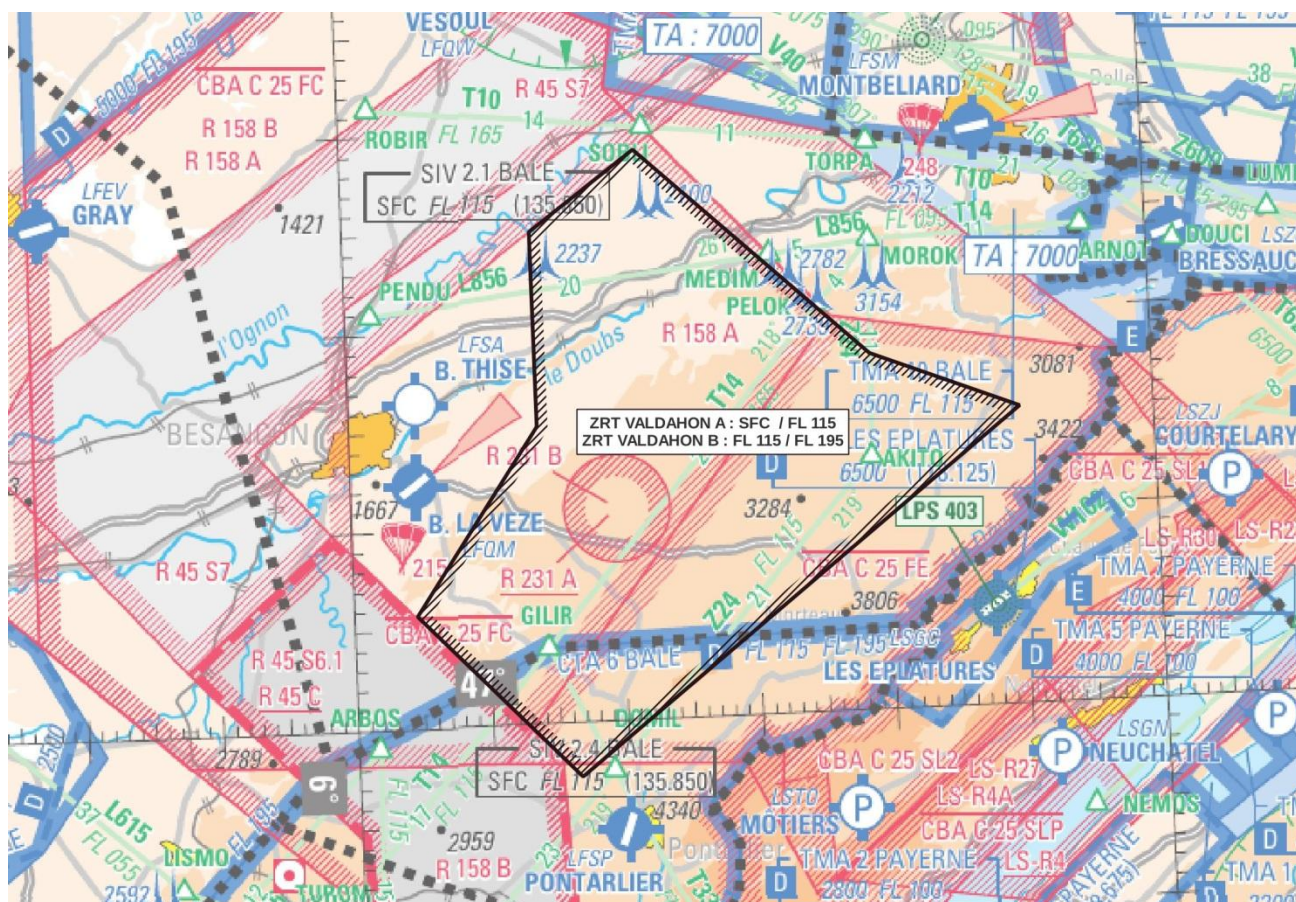


Objet : Création de deux Zones Réglementées Temporaires (ZRT) dans la région de BESANÇON pour l'exercice CASEX ATC 25-2 VALDAHON

En vigueur : Du lundi 21 juillet au vendredi 1^{er} août 2025

Lieu : FIR Reims LFEE. - AD : Besançon La Vèze LFQM, Besançon Thise LFSA, Pontarlier LFSP, Montbéliard LFSM, Vesoul LFQW

ZRT VALDAHON ALPHA / BRAVO



Extrait carte 1/1 000 000 SIA - Édition 1 – 2025

ACTIVITÉ

Exercice régional mettant en œuvre un grand nombre d'aéronefs de combat français et étrangers avec simulations de passes de tir effectuées à très basse, basse et moyenne altitude.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

ZRT VALDAHON Alpha et Bravo activables :

Lundis 21 et 28 juillet : 0600-2000
Mardis 22 et 29 juillet : 0600-2300
Mercredis 23 et 30 juillet : 0600-2000
Jeudis 24 et 31 juillet : 0600-2300
Vendredis 25 juillet et 1^{er} août : 0600-1400

INFORMATION DES USAGERS**Activité réelle connue de :**

CASCADEUR : 119.700 MHz
 LUXEUIL APP : 129.925 MHz
 BALE INFO : 135.850 MHz
 BALE APP : 125.415 MHz
 RAKI INFO (ou CDC de remplacement) : 119.700 MHz / 143,550 MHz / 317.500 MHz

GESTIONNAIRE

Escadron de Détection et Contrôle Mobile (indicatif CASCADEUR) (ou en cas d'indisponibilité technique, CDC de remplacement).

STATUT

Zones réglementées temporaires (ZRT) qui coexistent avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substituent aux portions d'espaces à statut particulier avec lesquelles elles interfèrent.

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour :

- les aéronefs participant à l'exercice,
- les aéronefs ayant reçu une autorisation du gestionnaire,
- les aéronefs effectuant des activités militaires, de douane, de police, de recherche et sauvetage, de lutte contre les incendies, du transport médical ayant à intervenir dans le cadre de l'exécution de leurs missions et lorsque celles-ci ne permettent pas le contournement de la zone, après coordination avec le gestionnaire.

Des instructions de cheminement ou d'attente pourront être délivrées aux aéronefs en CAG VFR.

SERVICES RENDUS

CAM : Les services de contrôle, d'information de vol et alerte sont rendus dans les ZRT par l'organisme gestionnaire.

CAG : Dans les parties des ZRT coexistant avec les espaces aériens contrôlés, les organismes de contrôle habituels rendent, aux usagers autorisés à pénétrer, les services de la circulation aérienne conformément à la classe des espaces aériens contrôlés précités.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES**ZRT VALDAHON Alpha et Bravo****Limites latérales**

47°28'49"N, 06°22'00"E
 47°18'00"N, 06°39'00"E
 47°15'00"N, 06°50'00"E
 46°57'12"N, 06°16'23"E
 47°05'37"N, 06°04'36"E
 47°15'00"N, 06°14'00"E
 47°24'52"N, 06°14'00"E
 47°28'49"N, 06°22'00"E

ZRT VALDAHON Alpha

Limites verticales
 SFC / FL115

ZRT VALDAHON Bravo

Limites verticales
 FL115 / FL195

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Les zones EU-CBA C 25 FC et EU-CBA C 25 FE et LF-R 158 A et B ne seront pas activées lors de l'activation des ZRT A et B.
Toutes demandes d'activation de la LF-R158 au profit des appareils évoluant en RTBA devront se faire via l'organisme gestionnaire (CDC) qui coordonnera avec l'organisme gestionnaire des ZRT VALDAHON.

Les voies aériennes L856, T14 et le tronçon de la voie aérienne T10 entre ROBIR et TORPA seront soumises à coordination avec l'organisme gestionnaire lors de l'activation de la ZRT Valdahon Bravo.

Toutes les activités aériennes légères sportives et récréatives situées à l'intérieur des ZRT sont suspendues durant les créneaux d'activation.

ORGANISMES A CONTACTER**Avant l'exercice, jusqu'au 20 juillet 2025 :****Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes / EMO / A7 / Div. E.A**

Téléphone : 04 87 65 57 99 ou 04 87 65 54 05
PNIA 864 942 4799 (5405)

CENTRE DE FORMATION A L'APPUI AERIEN 01.451

BA 133 NANCY OCHEY
CS 40 334
54201 Toul CEDEX
PTT : 03.83.52.65.41
PNIA : 863 133 67 60

Escadron de Détection et de Contrôle Mobile

Téléphone : 02 36 98 85 40

Pendant l'exercice, à partir du 21 juillet 2025 :**Escadron de Détection et de Contrôle Mobile (Cascadeur)**

Téléphone : 06.38.83.65.70

Directeur de l'exercice / Cellule Opération du CFAA (Cornac OPS)

Téléphone : 06.64.48.96.46 / 06.64.48.49.53

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Cinq Mars la Pile

Téléphone : 02.45.34.15.67

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Lyon-Mont-Verdun (à partir du 28 juillet uniquement)

Téléphone : 04.87.65.61.99

Centre de Détection et de Contrôle militaire (CDC) de Mont-de-Marsan

Téléphone : 05.33.94.03.01